



## Bilan annuel de gestion - année 2017-18

Contribution du Conseil Départemental du Morbihan à la gestion des sites du Conservatoire du Littoral

Site n° 56731

Nom du site : Rives du Blavet

Gestionnaire : Commune de Locmiquelic



# Table des matières

<b>1</b>	<b>- Rappel des critères d'éligibilité .....</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>- Moyens de l'équipe de gestion .....</b>	<b>4</b>
<b>3</b>	<b>- Bilan technique .....</b>	<b>5</b>
3.1	Suivis naturalistes.....	5
3.2	Actions de gestion .....	17
3.3	Garderie / Police / fréquentation du site .....	20
3.4	Animations pédagogiques .....	23
3.5	Acquisitions foncières.....	24
<b>4</b>	<b>- Bilan financier .....</b>	<b>25</b>
<b>5</b>	<b>- Cartographies .....</b>	<b>28</b>
5.1	Carte de la gestion écologique .....	28
5.2	Carte de la fauche de la roselière .....	29
5.3	Carte des nouvelles acquisitions foncières .....	30
5.4	Carte du suivi des orchidées des marais ( <i>Epipactis palustris</i> ).....	31
5.5	Carte de l'abatage et du rognage des souches de saules .....	32
5.6	Carte de la fréquentation du site (utilisateurs de Strava) - PIETONS .....	33
5.7	Carte de la fréquentation du site (utilisateurs de Strava) - VELOS.....	34
5.8	Carte de la fréquentation du site (utilisateurs de Strava) – SECTEUR 1 .....	35
5.9	Carte de la fréquentation du site (utilisateurs de Strava) – SECTEUR 2.....	36
<b>6</b>	<b>- Bilan illustré.....</b>	<b>37</b>
<b>7</b>	<b>- Bilan Moral .....</b>	<b>43</b>
<b>8</b>	<b>- Perspectives pour l'année 2018 .....</b>	<b>43</b>

**Date de signature de la convention** tripartite N° 30607 Gestionnaire – Coordinateur de gestion - Conseil Général - Conservatoire du Littoral : premier octobre 2010

**Superficie du site acquise** par le Conservatoire du Littoral **avant l'année rapporté 65 ha.**

**Superficie acquise** par le Conservatoire du Littoral **pendant l'année rapportée : 10 ha.**

**Superficie totale du site à la fin de l'année rapportée : 78 ha.**

**Equipe de gestion :**

- Monsieur **Patrice JEHANO**, adjoint chargé du patrimoine et de l'environnement au conseil municipal de Locmiquelic, est l'élu référent pour la gestion du marais.
- Nom de l'agent recensé comme Garde du Littoral (affecté pour partie de son temps de travail à la gestion des terrains du Conservatoire du Littoral) : **Christian DANILO**.
- **Monsieur DANILO** est salarié de la Communauté de Commune Blavet Bellevue Océan (CCBBO). Il est mis à disposition de la commune de Locmiquelic pour **10,25 %** de son temps de travail pour la gestion des sites du Conservatoire du Littoral de la commune (convention CCBBO/commune de Locmiquelic).
- Remplacement du garde pendant ses congés pour les relevés de niveaux d'eau par un agent des services techniques municipaux.
- Remplacement du garde pour les relevés de niveaux d'eau en cas d'arrêts maladie par un technicien de la CCBBO.
- Travail administratif du marais réalisé par Madame **Solange LE NORET** agent administratif de la commune sous la responsabilité de sa directrice Madame **Catherine ALAIN**.
- Travaux de gestion en régie par un Chantier d'insertion (**Chantier Nature et Patrimoine**). Equipe de 8 agents en insertion encadrée par un éducateur technique Monsieur **Christian DANILO**.
- Afin de faciliter les tâches de Monsieur DANILO dans ses fonctions de garde littoral, **le Chantier Nature et Patrimoine consacre au minimum 20 % de son temps de travail** à des missions de travaux courants de gestion du site du Conservatoire du Littoral sur la commune.
- La CCBBO porteur du **Chantier Nature et Patrimoine (CNP)** facture les interventions du Chantier sur la commune par une participation financière annuelle calculée au prorata du nombre d'habitants de la commune.
- Suivis naturalistes bénévolement par l'association **Bretagne Vivante** et par le CNP dans le cadre de ses interventions.
- Suivis ornithologiques effectués depuis 2012 par **BVO (Bretagne Vivante Ornithologie)** validés par messieurs **Guillaume GELINAUD, Jean DAVID** et **Arnaud GUILLAS**.
- Suivi et appui Conservatoire du Littoral par Madame **Camille BLOT** chargée de mission Conservatoire du Littoral.
- Appui et coordination de gestion par Madame **Typhaine DELATOUCHE** et par Madame **Orlane DORE** Chargées de mission N2000 Lorient Agglomération.

**Moyens permanents mis à disposition** : tout le matériel du Chantier Nature et Patrimoine (CCBBO) :

- Un fourgon de chantier 9 places.
- Une remorque charge utile 1000 Kg, volume utile 3 m<sup>3</sup>.
- Trois débroussailluses thermiques et le matériel de sécurité associé.
- Deux tronçonneuses et le matériel de sécurité associé.
- Un treuil forestier « Portable Winch ».
- Une élagueuse sur perche.
- Un souffleur à végétaux.
- Machines spécialisées pour la gestion des espaces naturels ;
  - Deux porte-outils mono-axe « Köpple » dotés de pneus basse-pression,
  - Deux paires de roues cages,
  - Un gyrobroyeur type « Safety »,
  - Une faucheuse à disques,
  - Une presse à balle,
  - Une remorque.
- Machines électroportatives de menuiserie et de charpente (scies circulaires, perceuses, visseuses...)
- Petit matériel divers et outillage manuel.
- Un ordinateur portable et une imprimante.
- Un local comprenant vestiaires, bureau et sanitaires.
- Un local pour le dépôt du matériel situé aux ateliers relais de la zone artisanale de Kervern.
- Logistique administrative de la commune et de la C.C.B.B.O. (photocopieurs, bureaux, salles de réunions,...)
- Une longue vue,

**Moyens occasionnels mis à disposition suivant les besoins** :

- matériel des services techniques de la commune ;
  - microtracteur doté de pneus basse-pression.
- matériel mutualisé de la C.C.B.B.O. ;
  - broyeur multi-végétaux pour broyage des branchages (Saules),
- matériel Lorient Agglomération ;
  - GPS sub-métrique.
  - Réfractomètre (mesure de salinité).

L'année 2017 a été la quatrième année de la mise en application du plan de gestion.

### 3.1 Suivis naturalistes

#### 3.1.1 Suivis botaniques

Monsieur **Christian DANILO** a effectué des relevés et des suivis botaniques sur le marais en 2017.

##### 3.1.1.1 Suivis de la flore patrimoniale

Codification Plan de gestion : **SE2 Suivi des espèces patrimoniales**

##### 3.1.1.1.1 Asphodèle d'Arrondeau (*Asphodelus albus* subsp. *Arrondeaui*)

Statut du taxon :

- **Protégée par la liste nationale** (Arrêté ministériel du 20 janvier 1982, modifié par arrêtés du 15 septembre 1982 et du 31 août 1995)
- **Liste Rouge des espèces végétales rares et menacées du Massif Armoricaïn**

Présence sur le site :

- Localisée



**Sur le site, c'est l'espèce qui possède la plus forte valeur patrimoniale.**

Elle n'est pas considérée comme rare et/ou en régression à l'échelle de la Bretagne et du Morbihan mais **la région et le département ont une très forte responsabilité vis à vis de sa conservation dans la mesure où il abrite une large part des populations mondiales.**

**Aucun suivi n'a été effectué en 2017 mais sa présence a été constatée sur l'ensemble des stations recensées.**

3.1.1.1.2 Fougère des marais (*Thelypteris palustris*)

## Statut du taxon :

- **Protégée par la liste régionale Bretagne** (arrêté ministériel du 23 juillet 1987).
- **Annexe 1 de la liste rouge du Massif Armoricaïn.**
- **« Plantes quasi menacées » Liste des plantes vasculaires rares et en régression en Bretagne, Juillet 2009** (DIREN Bretagne, Conseil régional de Bretagne, Conservatoire Botanique National de Brest) HERDEGEN M., BRINDEJONC O., MADY M., QUERE E., REGOT R.



## Présence sur le site :

- Localisée. **Le Conservatoire s'est porté acquéreur de la parcelle en 2016 pour d'une surface de 0,58 ha.**

Cette fougère redécouverte en 2011 par Monsieur **Romain PRADINAS** et par Monsieur **Christian DANILO** est toujours bien présente sur le bas du vallon de Kervern.

D'après Monsieur **Yvon GUILLEVIC**: « *Sous réserve de recoupements avec les données géologiques non produits à ce jour, la présence simultanée des deux espèces (Fougère des marais et Mouron délicat) pourrait témoigner d'une singularité du substrat en relation avec la genèse du vallon de Kervern au sein du complexe géologique qui forme aujourd'hui l'estuaire du Blavet* ».

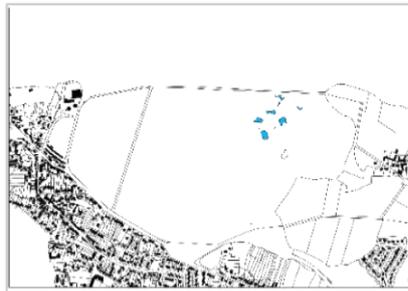
avril 2012. *Inventaire actualisé (avril 2012) des plantes vasculaires du site « marais de Pen Mané » en Locmiquelic – 56 – liste commentée. Bretagne Vivante – SEPNEB*

**Aucun suivi n'a été effectué en 2017 mais sa présence a été constatée sur la station recensée.**

3.1.1.1.3 Orchidée des marais (*Epipactis palustris*)

## Statut du taxon :

- **Règlement communautaire CITES : Annexe B**
- **« Plantes vulnérables » Liste des plantes vasculaires rares et en régression en Bretagne, Juillet 2009** (DIREN Bretagne, Conseil régional de Bretagne, Conservatoire Botanique National de Brest) HERDEGEN M., BRINDEJONC O., MADY M., QUERE E., REGOT R.
- **« Plantes quasi menacées » Liste des plantes vasculaires rares et en régression dans le Morbihan, Juillet 2009** (DIREN Bretagne, Conseil régional de Bretagne, Conservatoire Botanique National de Brest) HERDEGEN M., BRINDEJONC O., MADY M., QUERE E., REGOT R.
- **Rare, Intéressant**



## Présence sur le site :

- Localisée

## Période :

- juin

## Réalisation :

- Régie **Christian DANILO**

La population recensée en 2017 a été estimée à **625 individus**.

Pour comparaison :

- En 2017 625 pieds
- En 2016 2497 pieds
- En 2015 1841 pieds
- En 2014 1968 pieds
- En 2013, 1626 pieds
- En 2012, 1592 pieds
- En 2011, 379 pieds
- En 2010, 250 pieds
- En 2009, 50 pieds

**Résultats**

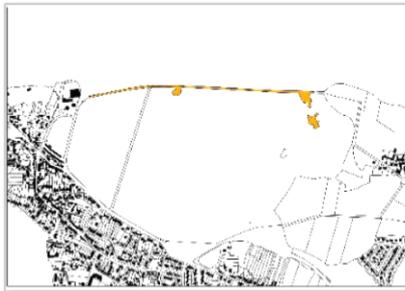
No Poly-SIG	2015	2016	2017								Evolution		
	Abondance Qté	Abondance Qté	Abondance Qté	Surface m <sup>2</sup>	Densité Qté/m <sup>2</sup>	Observateur(s)	Date	Commentaires	Gestion	Nouvelle station			
1	1	4	0			CD	22/06/2017	Station disparue	N		↓	☹	
2	0	0	0			CD	22/06/2017	Station disparue	N		↓	☹	
3	0	469	0			CD	22/06/2017	Station disparue	N		↓	☹	
4	346	213	63	57	1,10	CD	22/06/2017	Station perturbée par des sangliers	FE		↓	☹	
5													
6	23	0	0			CD		Station disparue	N		↓	☹	
7	652	180	0			CD	22/06/2017	Station disparue	N		↓	☹	
8													
9	200	38	5	1	5,00	CD	22/06/2017	Avancée du lierre autour de la station	N		↓	☹	
10	16	0	0			CD	22/06/2017	Station disparue	N		↓	☹	
10 bis	0	0	0			CD	22/06/2017	Station disparue	N		↓	☹	
11	56	324	266	1110	0,24	CD	22/06/2017		FE		↓	☹	
16	149												
12	287	912	276	291	0,95	CD	22/06/2017		FE		↓	☹	
13	32	50	0			CD	22/06/2017	Station disparue	FE		↓	☹	
14	27	138	0			CD	22/06/2017	Station disparue	FE		↓	☹	
15	52	169	15	751	0,13	CD	22/06/2017		FE		↓	☹	
<b>Totaux</b>	<b>1841</b>	<b>2497</b>	<b>625</b>	<b>2210</b>	<b>0,28</b>	Gestion : N (Non : pas de gestion), F (Fauche), FE (Fauche + exportation) Observateur(s) : CD (Christian DANILO)							

Les populations sont globalement **en régression** sur toutes les stations. Hypothèse : **l'extrême aridité du marais en 2017**. La dynamique végétale continue d'entraîner **une fermeture des milieux et la plus part des stations ne bénéficiant pas de gestion ont disparues ou sont sur le point de l'être**.

3.1.1.1.4 Orobanche de la Picride (*Orobanche picridis*)

## Statut du taxon :

- « **Plante en danger** » **Liste des plantes vasculaires rares et en régression en Bretagne, Juillet 2009** (DIREN Bretagne, Conseil régional de Bretagne, Conservatoire Botanique National de Brest) HERDEGEN M., BRINDEJONC O., MADY M., QUERE E., REGOT R.
- « **Plantes en danger** » **Liste des plantes vasculaires rares et en régression dans le Morbihan, Juillet 2009** (DIREN Bretagne, Conseil régional de Bretagne, Conservatoire Botanique National de Brest) HERDEGEN M., BRINDEJONC O., MADY M., QUERE E., REGOT R.
- **Intéressant : Très rare et faible présence en Morbihan** (moins de 10 communes)



## Présence sur le site :

- Localisée

Aucun suivi n'a été effectué en 2017 mais sa présence a été constatée sur l'ensemble des stations recensées.

Les populations de Picrides (*picridis sp.*) continuent à être en diminution en raison de la dynamique végétale. Par conséquent **les populations d'Orobanche de la Picride (*Orobanche picridis*) continuent également à être en régression.**

3.1.1.1.5 Achillée sternutatoire (*Achillea ptarmica*)

## Statut du taxon :

- **Intéressant : peu courante sur le littoral**

## Présence sur le site :

- Localisée : 1 seule station



Les populations étaient présentes en 2017 sur la station recensée.

Aucun suivi n'a été mis en place pour l'espèce.

La station semble un peu menacée par la dynamique végétale. En effet la lisière de la roselière est maintenant en contact avec la station.

Des fauches avec exportation seraient à programmer.

Nature de la végétation dominante : Chiendent maritime (*Elytrigia atherica*) et Roseau (*Phragmites australis*).

3.1.1.1.6 Orchidée abeille (*Ophrys apifera*)

Statut du taxon :

- **Règlement communautaire CITES : Annexe B**
- **Protégée par la liste régionale Bretagne** (arrêté ministériel du 23 juillet 1987).



Présence sur le site :

- Localisé

Aucun suivi n'a été effectué en 2017 mais sa présence a été constatée sur certaines stations (fauchées) et pas sur d'autres (non fauchées). Une nouvelle station est apparue en 2017.

## 3.1.1.2 Suivi des espèces végétales invasives

Codification Plan de gestion : SE1 Surveillance des espèces invasives

Le suivi est assuré par une surveillance annuelle effectuée par le CNP et par Monsieur **Christian DANILO** à partir de la cartographie réalisée en 2012.

**L'Herbe de la Pampa** et le **Baccharis** continuent de se raréfier en raison de la surveillance et de la pression maintenue sur ces deux espèces.

Il n'y a pas eu de repousses sur les deux stations de Renouée du Japon qui semblaient avoir disparu en 2015. Pour les autres stations il faudrait renouveler les bâches qui se déchirent avec le temps. Il faudrait même doubler pour les protéger avec de la bâche de paillage tissé plus résistantes. **Cela avait déjà été souligné en 2015 mais il est difficile de trouver un fournisseur de bâche d'ensilage (le compte de la commune à la coopérative agricole a été supprimé).**

La station d'**Ail triquètre** que l'on pensait avoir supprimée est réapparue et semble s'étendre. Vu la faible étendue de la station, on pourrait essayer l'expérimentation suivante :

- Fauches avant la floraison,

### 3.1.2 Suivis ornithologiques

Codification Plan de gestion : **SE4 Etude et suivi ornithologique**

Réalisation :

- **BVO (Bretagne Vivante Ornithologie)** et validés par **Guillaume GELINAUD, Jean DAVID et Arnaud GUILLAS**.

Ces suivis sont présentés dans un document intitulé :

« **EXPERTISE ECOLOGIQUE DES POPULATIONS D'OISEAUX A L'ECHELLE DE LA RADE DE LORIENT - SYNTHÈSE ET ANALYSE DES CONNAISSANCES EXISTANTES - Bilan 2017** »

Analyse et rédaction : **Guillaume Gélinaud**.

Nous ne pouvons présenter ici l'intégralité du document. Nous allons citer des extraits et plus particulièrement les éléments concernant le marais de Pen-Mané.

A savoir :

- L'introduction du document, (page 3 du document)
- Marais de Pen Mané à Locmiquelic (pages 34 à 38 du document)
- Synthèse et recommandations générales
  - Recommandations de gestion et protection
  - Marais et étangs (page 60 du document)

**Les éléments nous paraissant importants ont été surlignés en bleu.**

Pour avoir une vision plus globale à l'échelle de la Rade de Lorient, nous vous invitons à lire le document dans son intégralité. **Il est disponible au format PDF sur demande auprès de garde du littoral.**

« **EXPERTISE ECOLOGIQUE DES POPULATIONS D'OISEAUX A L'ECHELLE DE LA RADE DE LORIENT - SYNTHÈSE ET ANALYSE DES CONNAISSANCES EXISTANTES - Bilan 2017** » - Extraits Analyse et rédaction : Guillaume Gélinaud.

#### Introduction

La rade de Lorient est reconnue comme Zone d'Importance Communautaire pour les Oiseaux. Cette importance a justifié la désignation d'un site Natura 2000 « Rade de Lorient » - Zone de Protection Spéciale (ZPS) au titre de la Directive « Oiseaux » sur une partie du littoral des communes de Locmiquélic, Port-Louis, Riantec, Plouhinec et Gâvres.

Lorient Agglomération a été désignée opérateur local pour l'animation du site Natura 2000 en 2006. Le site Natura 2000 bénéficie d'un document d'objectifs qui a été approuvé en février 2007. La fiche action B3-1 « Amélioration des connaissances : suivi et confirmation de la présence de certaines espèces d'oiseaux » prévoit la mise en place de suivi de l'avifaune (p54 du tome II du DOCOB). Le document d'objectifs est en phase d'animation c'est-à-dire de mise en œuvre des actions.

Ce site Natura 2000 est fractionné en trois parties, le marais de Pen Mané, la Petite Mer de Gâvres et les étangs de Kervran et Kerzine, et correspond aux secteurs accueillant les principales concentrations d'oiseaux d'eau ou des espèces à enjeux de conservation à l'échelle de la Rade de Lorient, sur la base des informations disponibles au moment de la désignation de la ZPS. Ces sites n'assurent néanmoins pas la fonctionnalité du site pour les populations d'oiseaux, qui exploitent d'autres sites en fonction du cycle de marée ou des saisons. En outre, le statut des espèces ou la manière dont elles utilisent la Rade ont pu changer depuis la désignation de la ZPS.

Le site fonctionnel « Rade de Lorient » correspondrait plus à la ZICO « Rade de Lorient ». Il est constitué de l'ensemble de la Rade (estrans et chenaux) et de zones humides périphériques, tels que Pen Mané à Locmiquélic ou Kersahu à Gâvres.

Lorient Agglomération a commandé à Bretagne Vivante un diagnostic de l'avifaune de la Rade de Lorient. Il s'agit de synthétiser et analyser les informations collectées par l'association, Lorient Agglomération et d'autres organismes, pour actualiser les connaissances, préciser les enjeux et les états de conservation des espèces dans la Rade, proposer des améliorations des connaissances et des mesures de conservation.

La synthèse des données historiques a fait l'objet d'un premier rapport (Derian et al. 2016). Ce nouveau rapport présente l'analyse des observations réalisées au cours de la saison allant du 1er septembre 2016 au 31 août 2017...

## Marais de Pen Mané à Locmiquélic

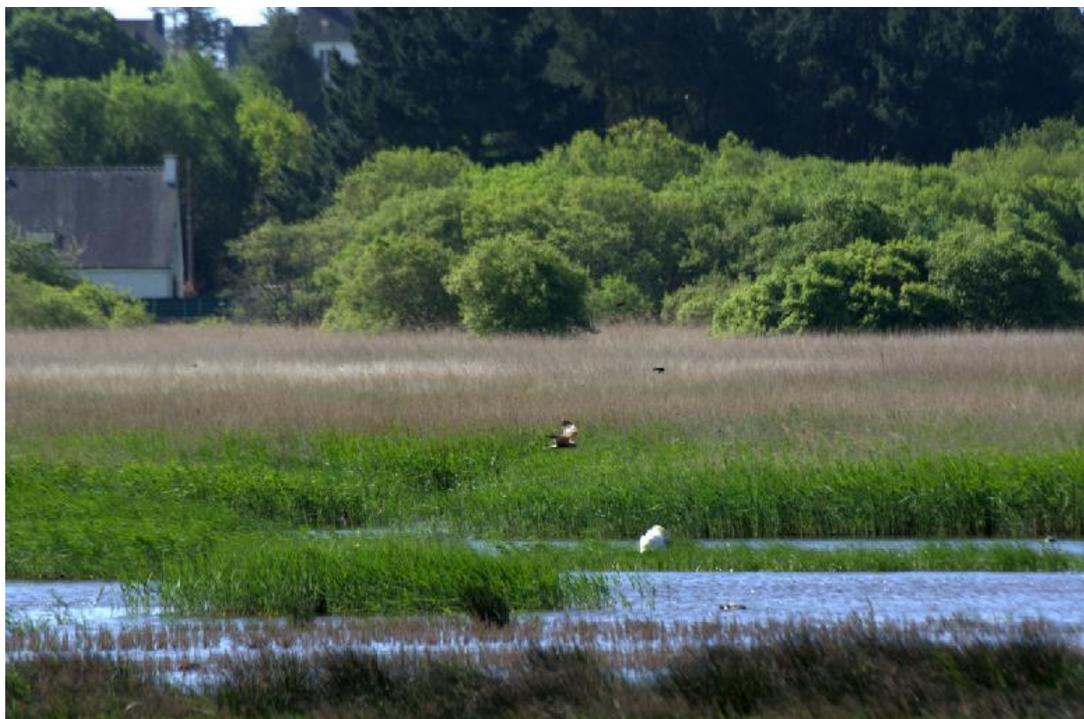
### Description et statut du site



Superficie : 56,62 ha

Statut de conservation : Natura 2000 « Rade de Lorient » - ZPS n°FR5310094

Habitats : lagune côtière, salicorniaie des bas niveaux, pré-salé du haut schorre, scirpaie saumâtre, roselière à roseaux.



*Busard des roseaux survolant la roselière de Pen Mané (Y. Le Bail).*

On dispose de données sur le marais de Pen Mané depuis 1985/86, mais la pression d'observation, les protocoles mis en œuvre, la collecte et la gestion des données n'ont pas été constants dans le temps. Le site est assez bien suivi de 1998/99 à 2005/06, puis à partir de 2010/11. Au cours des trois dernières années prises en compte dans cette synthèse, toutes les espèces d'oiseaux d'eau font l'objet de dénombrements.

Les oiseaux d'eau nicheurs sont irrégulièrement pris en compte dans les suivis qui ne sont pas annuels et ne portent pas sur toutes les espèces avec la même précision. Les informations les plus complètes ont été obtenues en 2013.

Les passereaux nicheurs ont fait l'objet d'un recensement avec cartographie des territoires en 2013.

Hormis le Phragmite aquatique qui a fait l'objet d'investigations spécifiques (avec capture au filet) dans le cadre du programme Life éponyme et du plan national d'actions, les autres espèces de passereaux migrateurs ou hivernants font l'objet d'observations sans protocoles.

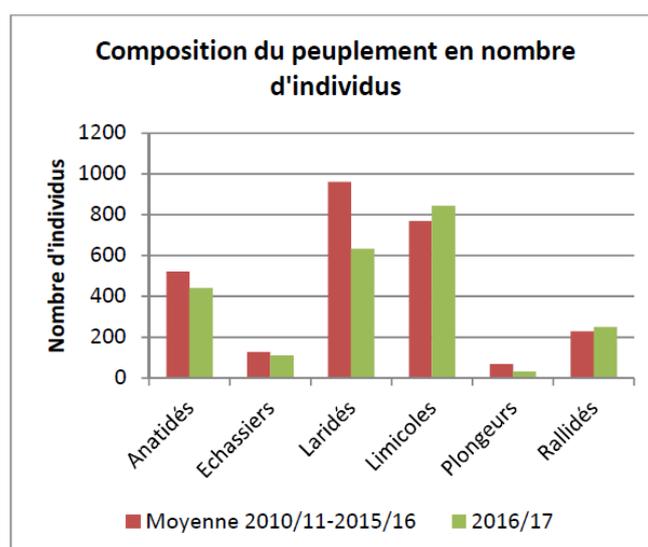
En 2016-2017, le marais a été visité au moins 143 jours et 1 695 données ont été collectées concernant les oiseaux d'eau migrateurs et hivernants.

### Oiseaux d'eau migrateurs et hivernants

*Pour la période 2008-2016, nombre total d'espèces observées, nombre moyen d'espèces observées par an. Pour chaque espèce on retient chaque année l'effectif maximal et on calcule ensuite la somme des effectifs maximaux par an. Le tableau présente la moyenne des effectifs cumulés annuels et le maximum atteint sur la période de référence. Pour l'année 2016/17, le tableau présente le nombre cumulé d'espèces observées depuis la période de référence, le nombre d'espèces observées durant l'année et la somme des effectifs maximaux pour l'année en cours.*

Années	Nombre cumulé d'espèces observées	Nombre moyen d'espèces par an	Effectif cumulé maximum	Moyenne des Maxima annuels
2008-2016	89	53	4124	2548
2016-2017	90	60	2320	

La fréquentation du marais est stable par rapport à la moyenne des années 2008/09 à 2015/16, tant en ce qui concerne le nombre d'espèces et la somme des effectifs maximaux par espèces. La composition du peuplement est également stable, les groupes les mieux représentés étant par ordre d'importance les laridés, les limicoles et les anatidés.



Importance dans la Rade (espèces pour lesquelles le site accueille au moins 10 % de l'effectif maximum moyen de la Rade de 2009/10 à 2016/17)

Espèces à enjeux : Aigrette garzette, Barge rousse, Chevalier gambette, Courlis cendré, Grand Gravelot, Spatule blanche, Tournepierre à collier.

Autres espèces : Aigrette garzette, Barge à queue noire, Bécassine des marais, Canard colvert, Canard souchet, Chevalier aboyeur, Courlis corlieu, Cygne tuberculé, Échasse blanche, Foulque macroule, Goéland brun, Grèbe castagneux, Héron cendré, Ibis sacré, Mouette rieuse, Sarcelle d'hiver, Sterne caugek, Sterne pierregarin, Tadorne de Belon, Vanneau huppé.

### Oiseaux d'eau nicheurs

Le marais de Pen Mané accueille de 2013 à 2017 12 espèces d'oiseaux d'eau potentiellement nicheuses, dont six espèces à enjeux de conservation régionaux (en gras dans le tableau).

Les effectifs nicheurs ne sont pas recensés précisément chaque année. Les informations collectées en 2017 sont particulièrement lacunaires.

Cygne tuberculé : nidification certaine d'un couple.

Canard colvert : le manque de précision des données ne permet pas d'estimer la population. Au moins trois familles signalées.

Canard souchet : aucune observation en période de nidification.

Busard des roseaux : nidification probable d'un couple.

Foulque macroule : aucun indice de nidification n'est noté en 2017.

Échasse blanche : des couples paradant sont observés, mais il n'y a pas eu de nidification à Pen Mané cette année.

Petit Gravelot : aucun indice de nidification en 2017.

Vanneau huppé : un couple alarme le 18 juin.

Chevalier gambette : un à deux couples signalés en mai.

LRR : Liste rouge régionale et responsabilité régionale. Oiseaux nicheurs (CSRPN et al. 2015). CR : en danger critique, EN : en danger, VU : vulnérable, NT : quasi-menacé, LC : préoccupation mineure, NA : non applicable. Responsabilité biologique régionale : ordre croissant d'importance de 1 à 5.

	2013-2015		2016		2017		Indice nidification	Liste rouge Bretagne
	Mini	Maxi	Mini	Maxi	Mini	Maxi		
Cygne tuberculé	0	1	1	1	1	1	certain	NA-NA
Tadorne de Belon		19	nc	nc	2	>2	certain	LC-3
Canard colvert	8	9	4	>4	3	?	certain	LC-2
<b>Canard souchet 0 1 0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		EN-3
Grèbe castagneux	0	1	0	0	0	1	possible	LC-2
<b>Busard des roseaux</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>probable</b>	EN-4
Foulque macroule	11	13	nc	nc	nc	nc		LC-1
<b>Échasse blanche</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>probable</b>	EN-3
<b>Petit Gravelot</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>1</b>				EN-3
<b>Vanneau huppé</b>	<b>1</b>	<b>2</b>			<b>1</b>	<b>1</b>	<b>probable</b>	VU-2
<b>Chevalier gambette</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>probable</b>	EN3
Goéland brun	0	1	0	0				LC-4

### Passereaux nicheurs et migrateurs à enjeux

Gorgebleue à miroir : nidification certaine en 2016, au moins trois couples, mais la localisation de la majorité des observations manque de précision. 2 à 4 territoires occupés annuellement sur la période 2012 à 2016.

Locustelle lusciniôïde : nidification possible cette année, avec seulement deux contacts début avril. 1 à 2 chanteurs annuellement sur la période 2012 à 2016.

Panure à moustaches : nidification certaine en 2017, au moins deux à 3 couples comme pour les années de 2012 à 2016.

Phragmite aquatique : observation d'un individu le 27 août 2017. Migrateur régulier capturé lors de chaque séance d'échantillonnages en 2002, 2008, 2009 et 2010. Une observation en 2015.

### Recommandations

Poursuivre le suivi des oiseaux d'eau migrateurs et hivernants sur le cycle annuel.

Améliorer la qualité du suivi des oiseaux d'eau nicheurs et des passereaux nicheurs à enjeu de conservation.

Assurer une gestion hydraulique favorisant les stationnements d'oiseaux d'eau au cours du cycle annuel et contrôlant le développement de la roselière. Suivre la dynamique de la végétation et ajuster la gestion par la fauche.

Contrôler le dérangement de l'avifaune en automne et hiver.

### Liste des espèces d'oiseaux d'eau migratrices et hivernantes

Les espèces à effectifs nuls n'ont pas été observées durant la période 2008/09 à 2015/16.

Familles	Espèces	2010/11- 2014/15 Moyenne (maximum)	2015/16	Familles	Espèces	2010/11- 2014/15 Moyenne (maximum)	2015/16
Anatidés	Bernache cravant	150 (657)	150	Charadriidés	Pluvier doré	0 (0)	1
Anatidés	Bernache du Canada	0(2)	0	Charadriidés	Vanneau huppé	126(251)	90
Anatidés	Canard chipeau	5(17)	10	Scolopacidés	Barge à queue noire	9(25)	30
Anatidés	Canard colvert	85(150)	70	Scolopacidés	Barge rousse	9 (25)	30
Anatidés	Canard pilet	6 (20)	6	Scolopacidés	Bécasseau cocorli	5 (10)	2
Anatidés	Canard siffleur	2 (5)	13	Scolopacidés	Bécasseau Temminck	0 (1)	0
Anatidés	Canard souchet	43 (82)	22	Scolopacidés	Bécasseau falcinelle	0	0
Anatidés	Cygne noir	0 (1)	1	Scolopacidés	Bécasseau maubèche	2 (7)	6
Anatidés	Cygne tuberculé	11 (22)	6	Scolopacidés	Bécasseau minute	2 (4)	4
Anatidés	Fuligule milouin	1 (2)	0	Scolopacidés	Bécasseau sanderling	0 (1)	0
Anatidés	Fuligule milouinan	0 (2)	0	Scolopacidés	Bécasseau tacheté	1 (2)	0
Anatidés	Fuligule morillon	0 (1)	0	Scolopacidés	Bécasseau variable	129 (300)	200
Anatidés	Fuligule nyroca	0	0	Scolopacidés	Bécassine des marais	44 (65)	30
Anatidés	Garrot à oeil d'or	0	0	Scolopacidés	Bécassine sourde	1 (2)	1
Anatidés	Harelde boréale	0 (1)	0	Scolopacidés	Chevalier aboyeur	24 (56)	18
Anatidés	Harle huppé	1 (3)	0	Scolopacidés	Chevalier arlequin	2 (6)	1
Anatidés	Harle piette	0	0	Scolopacidés	Chevalier culblanc	7 (12)	2
Anatidés	Macreuse noire	0 (1)	0	Scolopacidés	Chevalier gambette	100 (128)	85
Anatidés	Nette rousse	0	0	Scolopacidés	Chevalier guignette	8 (20)	3
Anatidés	Oie cendrée	1 (3)	0	Scolopacidés	Chevalier stagnatile	0 (1)	0
Anatidés	Sarcelle d'été	1 (5)	2	Scolopacidés	Chevalier sylvain	2 (8)	1
Anatidés	Sarcelle d'hiver	31 (85)	57	Scolopacidés	Combattant varié	4 (7)	1
Anatidés	Tadorne casarca)	1 (5)	0	Scolopacidés	Courlis cendré	17 (40)	50

### 3 - Bilan technique - Suivis naturalistes

Anatidés	Tadorne de Belon	135 (166)	124	Scolopacidés	Courlis corlieu	54 (94)	104
Podicipédidés	Grèbe à cou noir	0 (2)	1	Scolopacidés	Phalarope à bec large	0	0
Podicipédidés	Grèbe castagneux	15 (26)	33	Scolopacidés	Tournepieuvre à collier	12 (25)	30
Podicipédidés	Grèbe huppé	2 (3)	4	Laridés	Goéland argenté	44 (200)	10
Phalacrocoracidés	Grand Cormoran	13 (38)	5	Laridés	Goéland brun	3 (7)	3
Ardéidés	Aigrette garzette	51 (100)	42	Laridés	Goéland cendré	2 (6)	1
Ardéidés	Butor étoilé	1 (2)	1	Laridés	Goéland leucophée	0 (2)	0
Ardéidés	Grande Aigrette	4 (14)	1	Laridés	Goéland marin	4 (5)	6
Ardéidés	Héron cendré	23 (50)	12	Laridés	Goéland railleur	0 (1)	0
Ardéidés	Héron garde-boeufs	5 (25)	0	Laridés	Guifette moustac	0 (1)	0
Threskiornitidés	Ibis falcinelle	2 (7)	0	Laridés	Guifette noire	1 (2)	4
Threskiornitidés	Ibis sacré	7 (13)	16	Laridés	Mouette de Sabine	0	0
Threskiornitidés	Spatule blanche	32 (54)	39	Laridés	Mouette	9 (20)	5
Rallidés	Foulque macroule	228 (317)	250	Laridés	Mouette pygmée	11 (51)	1
Haematopidés	Huitrier pie	20 (54)	17	Laridés	Mouette rieuse	741 (1390)	430
Recurvirostridés	Avocette élégante	2 (4)	2	Laridés	Sterne arctique	0 (1)	0
Recurvirostridés	Échasse blanche	27 (68)	40	Laridés	Sterne caugek	42 (73)	581
Charadriidés	Grand Gravelot	106 (190)	64	Laridés	Sterne de Dougall	(5)	1
Charadriidés	Gravelot à collier inter.	0	0	Laridés	Sterne élégante	0	0
Charadriidés	Petit Gravelot	2 (6)	4	Laridés	Sterne naine	1 (3)	1
Charadriidés	Pluvier argenté	7 (41)	16	Laridés	Sterne pierregarin	95 (291)	112
Charadriidés	Pluvier bronzé	0 (1)	0				

...

## Synthèse et recommandations générales

...

### Recommandations de gestion et protection

...

**Marais et étangs** : ces milieux jouent un rôle majeur pour l'accueil des oiseaux dans la Rade au printemps et en été, nettement moins le restant de l'année, du fait d'une mauvaise gestion hydraulique ou du dérangement provoqué par l'activité cynégétique. Aucun marais n'est soustrait aux effets de ce type de dérangement et seul le marais de Pen Mané fait l'objet d'une gestion hydraulique. Le marais de Kersahu est en outre traversé par des sentiers donnant accès aux sites de pêche à pied sur la Petite Mer et est fréquenté par des activités de promenade.

### 3.1.3 Suivis de la salinité

Codification Plan de gestion : SE11 Mesures de salinité dans le marais

**Non effectué en 2017 mais mise en place de suivis début 2018 avec Bretagne Vivante.**

### 3.1.4 Piquetage et relevés GPS zone de la roselière à faucher

Codification Plan de gestion : SE3 Suivi de la roselière

Période : Septembre

Réalisation :

- Christian DANILO

Même zone projetée qu'en 2016.

## 3.2 Actions de gestion

### 3.2.1 Tableau de synthèse de la gestion

Action de gestion	Codification Plan de gestion	Codification Contrat Natura 2000	Opérateur	Réalisé par	Périodes interventions	Surface /Linéaire	Export	Commentaires
Réunion du Comité de Gestion	AD1 Mise en place d'un comité de gestion		Gestionnaire: commune de Locmiquelic	Membres du comité de gestion	28/11/17			
Fauches	TE2A Fauche de la roselière	A32304R - Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts	CDL	Prestataire : Daniel VOLANT	09/2017 à 11/2017	5,41 ha	OUI	
Fauche de la roselière			Gestionnaire: commune de Locmiquelic	Chantier Nature et Patrimoine	28/08/2017 au 26/09/2017	0,73 ha	OUI	
Fauche de la digue	TE8 Fauches des accotements des digues et des chemins		Gestionnaire: commune de Locmiquelic	Chantier Nature et Patrimoine	22-23 05/2017 17/07/2017 4/08/2017	4,14 Km 0,82 ha	OUI NON	Fauches des accotements des digues et entretien des nouveaux sentiers. Exportation : uniquement sur les accotements de la digue en présence de l'Orobanche de la Picride.
Fauche de la lande de Kervern	TE9A Fauches des landes hautes		Gestionnaire: commune de Locmiquelic	Chantier Nature et Patrimoine	04/09/2017 au 11/09/2017	0,77 ha	NON	
Fauche de l'îlot à Marisque	TE6 Fauche de l'îlot à Marisque		Gestionnaire: commune de Locmiquelic	Prestataire : Daniel VOLANT	09/2017		OUI	Inclue dans la zone de roselière fauchée par le prestataire

Action de gestion	Codification Plan de gestion	Codification Contrat Natura 2000	Opérateur	Réalisé par	Périodes interventions	Surface /Linéaire	Export	Commentaires
Gestion des niveaux d'eau	TE3 Gestion des niveaux d'eau	A32314R - Gestion des niveaux d'eau et entretien des ouvrages	Gestionnaire: commune de Locmiquelic	Garde	Toute l'année			
Lutte contre les espèces végétales invasives	TE1 Lutte contre les espèces invasives	A32320R - Maîtriser les espèces végétales envahissantes	Gestionnaire: commune de Locmiquelic	CNP et Garde	11/09/2017 13/09/2017			
Abatage de saules	TE4 Abatage des saules	A32301P - Élimination des ligneux	Gestionnaire: commune de Locmiquelic	CNP	3/01/2017 Au 8/03/2017	0,13 ha	OUI	
Rognage de souches de saules			Gestionnaire : commune de Locmiquelic	Prestataire : Nicolas IIZQUIERDO	9/2017 Au 10/2017	0,29 ha	NON	
Création d'une plateforme d'observation	PI1 Définition de sentiers pédagogiques		Gestionnaire et CDL	CNP	21-23 02/2017			
Réalisation d'un fil d'Ariane PMR					7/03/2017 Au 5/04/2017			
Organisation de la valorisation des roseaux fauchés	AD4 Organisation de la valorisation des roseaux fauchés		Gestionnaire: commune de Locmiquelic	Garde	Toute l'année			
Programme des acquisitions complémentaires	AD7 Programme des acquisitions complémentaires		Conservatoire du Littoral	CDL	Toute l'année	2,94 ha		Acquisition d'une nouvelle parcelle

### 3.2.2 Graphiques associés

#### 3.2.2.1 Gestion des niveaux d'eau

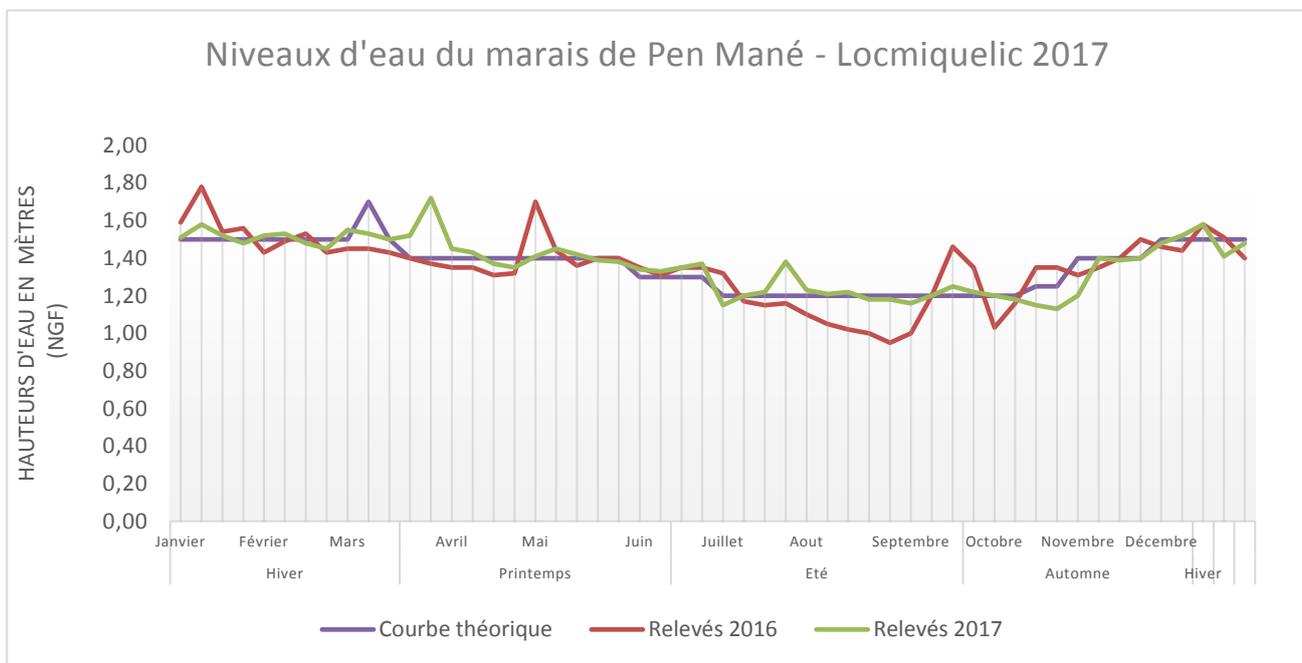


Tableau des relevés des niveaux d'eau dans le marais de Pen-Mané en 2017

Saisons	Mois	Semaines	Niveaux en mètres NGF			Saisons	Mois	Semaines	Niveaux en mètres NGF		
			Courbe théorique	2016	2017				Courbe théorique	2016	2017
Hiver	Janvier	1	1,50	1,59	1,51	Été	Juillet	27	1,20	1,32	1,15
		2	1,50	1,78	1,58			28	1,20	1,17	1,20
		3	1,50	1,54	1,52			29	1,20	1,15	1,22
		4	1,50	1,56	1,48			30	1,20	1,16	1,38
	Février	5	1,50	1,43	1,52		Aout	31	1,20	1,10	1,23
		6	1,50	1,49	1,53			32	1,20	1,05	1,21
		7	1,50	1,53	1,48			33	1,20	1,02	1,22
		8	1,50	1,43	1,45			34	1,20	1,00	1,18
	Mars	9	1,50	1,45	1,55		Octobre	35	1,20	0,95	1,18
		10	1,70	1,45	1,53			36	1,20	1,00	1,16
		11	1,50	1,43	1,50			37	1,20	1,20	1,20
		12	1,40	1,40	1,52			38	1,20	1,46	1,25
Printemps	Avril	13	1,40	1,37	1,72	Septembre	39	1,20	1,35	1,22	
		14	1,40	1,35	1,45		40	1,20	1,03	1,20	
		15	1,40	1,35	1,43		41	1,20	1,16	1,18	
		16	1,40	1,31	1,37		42	1,25	1,35	1,15	
	Mai	17	1,40	1,32	1,35	Automne	43	1,25	1,35	1,13	
		18	1,40	1,70	1,41		44	1,40	1,31	1,20	
		19	1,40	1,44	1,45		45	1,40	1,35	1,40	
		20	1,40	1,36	1,42		46	1,40	1,40	1,39	
Été	Juin	21	1,40	1,40	1,39	Octobre	47	1,40	1,50	1,40	
		22	1,40	1,40	1,38		48	1,50	1,46	1,48	
		23	1,30	1,35	1,34		49	1,50	1,44	1,52	
		24	1,30	1,31	1,33		50	1,50	1,58	1,58	
	Juillet	25	1,30	1,35	1,35	Hiver	51	1,50	1,51	1,41	
		26	1,30	1,35	1,37		52	1,50	1,40	1,48	

### 3.2.2.2 Gestion cynégétique

Le tableau des prélèvements de gibiers (oiseaux d'eau) de l'A.C.M.N. sera disponible à l'automne 2018.

Pas de ramassage de douilles de cartouches en 2017. Un ramassage sera effectué à la veille de l'ouverture 2018.

## 3.3 Garderie / Police / fréquentation du site

Avec l'ouverture des sentiers pédagogiques, **la fréquentation du site a augmentée**. Elle semble raisonnable et ne paraît pas porter préjudice au site pour l'instant. Les derniers aménagements en cours (observatoires ornithologiques et parcours d'interprétation) attireront certainement encore un peu plus de monde. **Afin d'en mesurer les impacts, il est prévu de mettre en place un suivi de la fréquentation à l'aide l'éco-compteurs.**

Les cartes du site internet « Strava » permettent déjà de se faire une petite idée (voir cartes). Elles ne donnent pas une image réelle de la fréquentation car tous les utilisateurs du site n'utilisent pas d'objets connectés au site internet, mais cela donne quelques pistes, notamment sur les itinéraires utilisés hors des chemins balisés.

Remarques garderie/police :

- De nombreuses remarques de la part du garde aux promeneurs pour les chiens non tenus en laisse en période de nidification.
- Constatations de quelques traces indiquant l'utilisation des nouveaux sentiers par des VTT.
- La barrière (bi-fils) située à Kervern près de la chicane à l'entrée des nouveaux chemins est régulièrement ouverte ou dégradée (fils coupés). Peut-être faudrait-il envisager la réalisation d'une barrière en bois fermée par cadenas « pompiers » (bois en stock) ?
- Quelques associations et professionnels ont faits des demandes d'autorisations pour des manifestations sportives ou d'animation sur le site. Afin de simplifier il serait bien de mettre en place une « charte Natura 2000 » qui serait signée par les demandeurs. Cela permettrait également de les sensibiliser à la fragilité du site.
- Pollution ponctuelle le 17 juillet 2017 sur la zone du Loc'h. Enquête effectuée par Monsieur MANZI de l'AFB et par Monsieur DANILO garde du littoral. Voir fiche de contrôle ci-dessous.

Fiche de contrôle : Pierre MANZI

				Fiche contrôle N° 20170718-10273-001	
Délégation interrégionale Bretagne, Pays de la Loire Service départemental du Morbihan ☎ 02 97 26 14 33		<b>MINISTÈRE CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT</b>		Dossier suivi par : Pierre MANZI Date du contrôle : 17/07/2017 Département : Morbihan Commune : Vannes	
<b>Objet du contrôle :</b> Busage de cours d'eau					
<b>Référence plan de contrôle</b> Domaine : Marais Thème : Pollution Type d'action : Contrôle			<b>Localisation</b> Type de milieu : Marais de PEN MANE		
<b>Organisation du contrôle</b> Type de contrôle : <input checked="" type="checkbox"/> Judiciaire <input type="checkbox"/> Administratif Contrôle des suites d'une procédure judiciaire <input type="checkbox"/> ou administrative <input type="checkbox"/>			IOTA : <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Situation réglementaire : <input type="checkbox"/> Déclaration		





Figure 2 : photos du flot blanchâtre

Suite à ces observations nous cherchons l'exutoire d'où s'est déversé le flot dans le marais, mais la végétation ne nous a pas permis de trouver la buse.

Nous faisons donc le tour du bassin versant à pied et constatons que deux habitations individuelles ont réalisé un ravalement de façade récemment. Une des deux n'a pas encore fini d'appliquer l'enduit.

Il est donc fort probable avec les précipitations de la semaine dernière que les eaux de lavages et d'essorage des enduits aient suivi le réseau d'eau pluviale et se soient accumulées dans le marais.

Les coefficients de marées des derniers jours n'ont pas permis de recouvrir le marais, il n'y a pas encore eu de dilution avec la mer.

Pour vérifier ces observations il sera opportun de vérifier qu'il n'y a pas de nouvel apport dans le marais et de consulter le réseau d'eau pluviale pour affiner les recherches. Ce flot sera dilué avec les prochaines précipitations et grandes marées, il ne présente pas de risque important pour la faune et la flore locale.

L'inspecteur de l'environnement

Pierre MANZI

## 3.4 Animations pédagogiques

### 3.4.1 Animations de Bretagne Vivante tout public

- 2 journées : sorties ornithologiques sur le site animée par les bénévoles et animateurs de l'association.
- 1 soirée : conférence à la sale Artimon sur les oiseaux du marais animée par Guillaume Gélinaud

### 3.4.2 Animations par le garde du littoral

#### 3.4.2.1 *Animations avec la maison de Kerner (mise en place d'une convention de prêt de matériel d'observation)*

- 2 demi-journées : sorties ornithologiques animées par les animatrices de la maison de Kerner et le garde.
- 1 demi-journée : sortie botanique animée par les animatrices de la maison de Kerner et le garde.

#### 3.4.2.2 *Autres animation par le garde du littoral*

- 1 demi-journée : sortie ornithologique pour les participants de l'atelier d'insertion ACTE de Merlevenez.

### 3.5 Acquisitions foncières

Codification Plan de gestion : **AD7 Programmation des acquisitions complémentaires**

Réalisation :

- **Conservatoire du Littoral**

Le Conservatoire du littoral a acquis **1 nouvelle parcelle d'une surface de 2,94 hectares** dans son périmètre d'intervention du site « Rives du Blavet ».

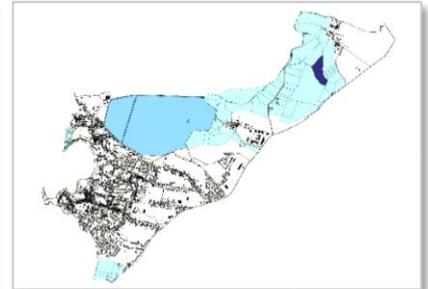
#### 3.5.1 Parcelle N° 25

Lieu-dit / situation :

- **L'étang.**
- Fond de l'étang du moulin à marée de Sterbouest.

Surface :

- **2,94 hectares.**



Milieux :

- Queue d'étang
- Vieilles saulaies,
- Roselières,
- Cariçaies : touradons de *Carex paniculé* (*Carex paniculata*)
- Eau libre

Type d'acquisition :

- Acquisition sur terrain privé.

Remarque :

- Milieux très riches d'un point de vue biologique mais peu de connaissances à l'heure actuelle sur le secteur. Devra faire l'objet de relevés de terrain.

#### 4.1 Calcul du coût des travaux réalisés par le Chantier Nature et Patrimoine

Mise à Disposition du CNP	: 11 776,00 € TTC
Frais local CNP (électricité, téléphone, chauffage)	: 1 313,97 € TTC
Repas CNP	: 1 650,16 € TTC
Autres matières et fournitures	: 776,11 € TTC
<u>Coût global pour la commune des interventions du CNP pour tout son territoire</u>	: <b>15 516,24 € TTC</b>

Temps du Chantier Nature consacré au marais : **2844,00 heures**

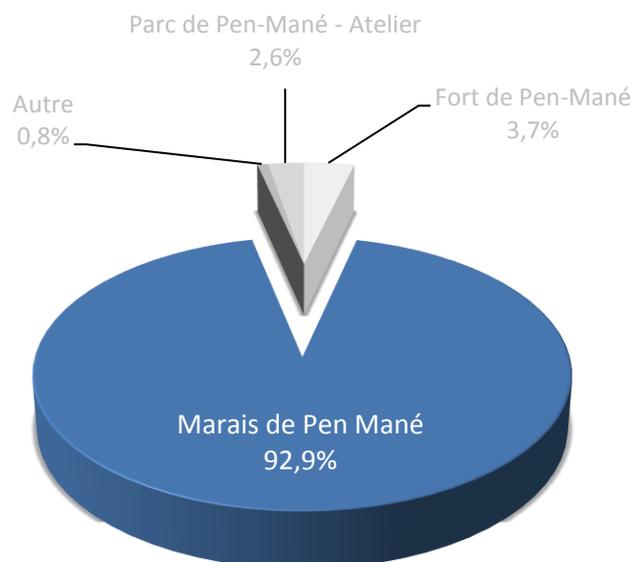
Soit 4429 / 1607 : **1,77 ETP**

Pourcentage du temps de travail annuel du CNP consacré au marais : **92,9%**

Estimation du coût des travaux du CNP sur le marais de l'année en 2015

15 516,24 x 0,929 : **14414,59 € TTC**

#### Temps du CNP sur la commune de Locmiquelic réparti par sites



#### 4.2 Mise à disposition du Garde du littoral par la C.C.B.B.O.

• Suivi des niveaux d'eau	:	<b>147,00 heures</b>
• Formation	:	<b>16,00 heures</b>
Total	:	<b>163,00 heures</b>
Soit 160 / 1607	:	<b>0,10 ETP</b>
<u>Coût :</u>	:	<b>4 569,17 € TTC</b>

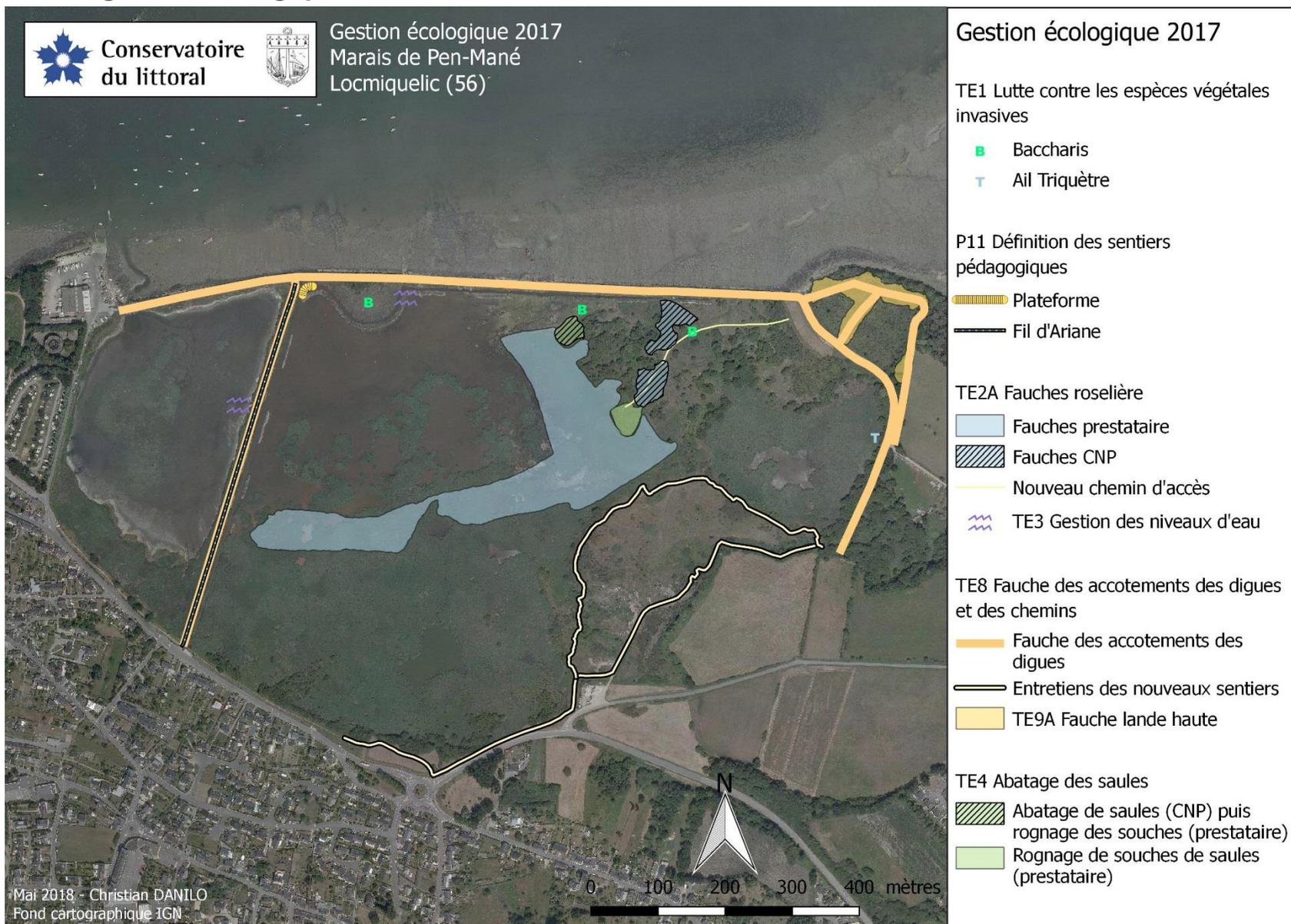
## 4.3 Tableau financier de synthèse

Bilan financier		Dépenses	Recettes		Reste à financer Coût pour la commune en TTC
		Coût total de la dépense	Subvention contrat Natura 2000	Subvention Conseil Départemental	
<b>Actions de gestion</b>					
Actions de gestion		<b>18983,76 €</b>		<b>6 334,00 €</b>	<b>-12649,76 €</b>
	Estimation coût des travaux réalisés par le Chantier Nature et Patrimoine	14 414,59 €			
	Mise à disposition du garde littoral	4 569,17 €			
	Subvention CD56 Gestion « Rives du Blavet » 2016			6 334,00 €	
Actions programmées par le Contrat NATURA 2000		<b>840,00 €</b>	<b>4 416,00 €</b>		<b>3576,00 €</b>
	Rognage de souches	840,00 €			
	DDTM CONTRAT NATURA 2000 ANNEE 20 : premier acompte 18-19 (Délibération du Conseil Municipal du 14.9.2017 à hauteur de 27 600 €)		4 416,00 €		
<b>Autres</b>					
Subventions versées par la commune aux associations (Bretagne Vivante)		<b>50,00 €</b>			<b>-50,00 €</b>
<b>TOTAUX</b>		<b>19873,76 €</b>	<b>4 416,00 €</b>	<b>6 334,00 €</b>	<b>-9 123,76 €</b>

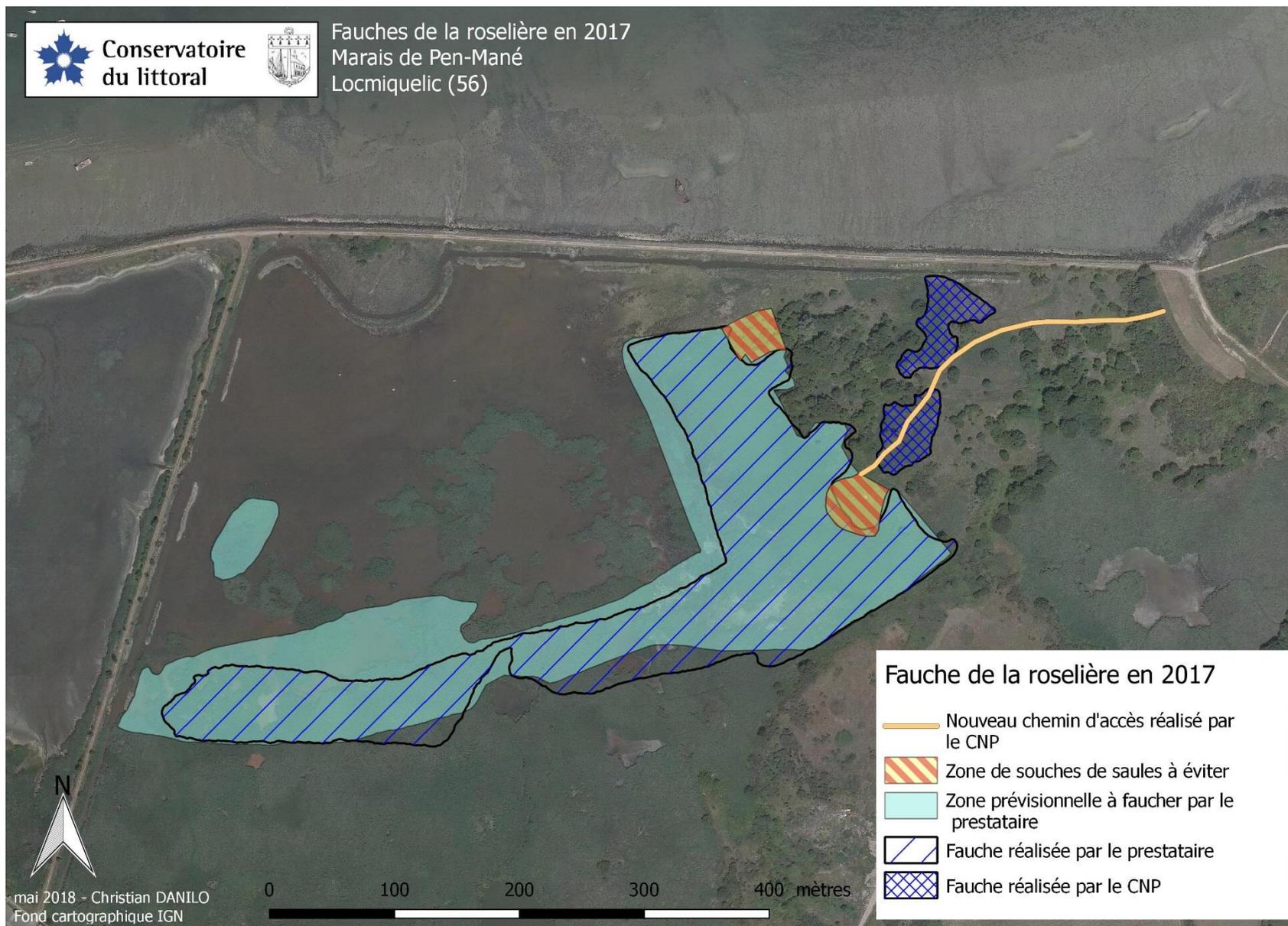
**Note :**

- Le Conservatoire du Littoral a financé en 2017 la fauche de la roselière (aide de la Fondation du Patrimoine) réalisée par le prestataire Daniel VOLANT.
- Le Conservatoire a financé également l'achat de fournitures (bois et visserie) pour la réalisation des aménagements par le Chantier Nature et Patrimoine (plateforme d'observation et fil d'Ariane).

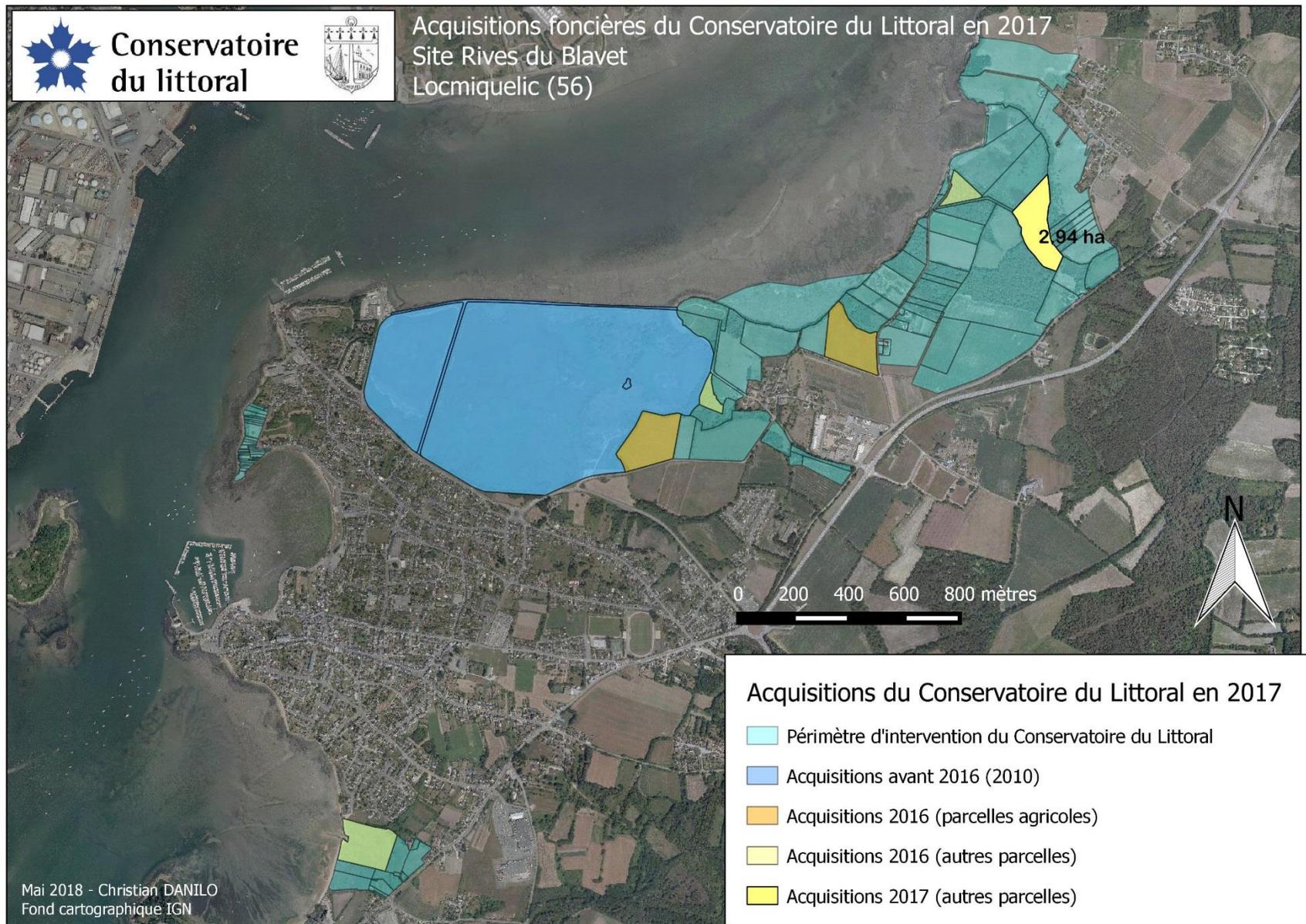
## 5.1 Carte de la gestion écologique



## 5.2 Carte de la fauche de la roselière



### 5.3 Carte des nouvelles acquisitions foncières



### 5.4 Carte du suivi des orchidées des marais (*Epipactis palustris*)



## 5.5 Carte de l'abatage et du rognage des souches de saules



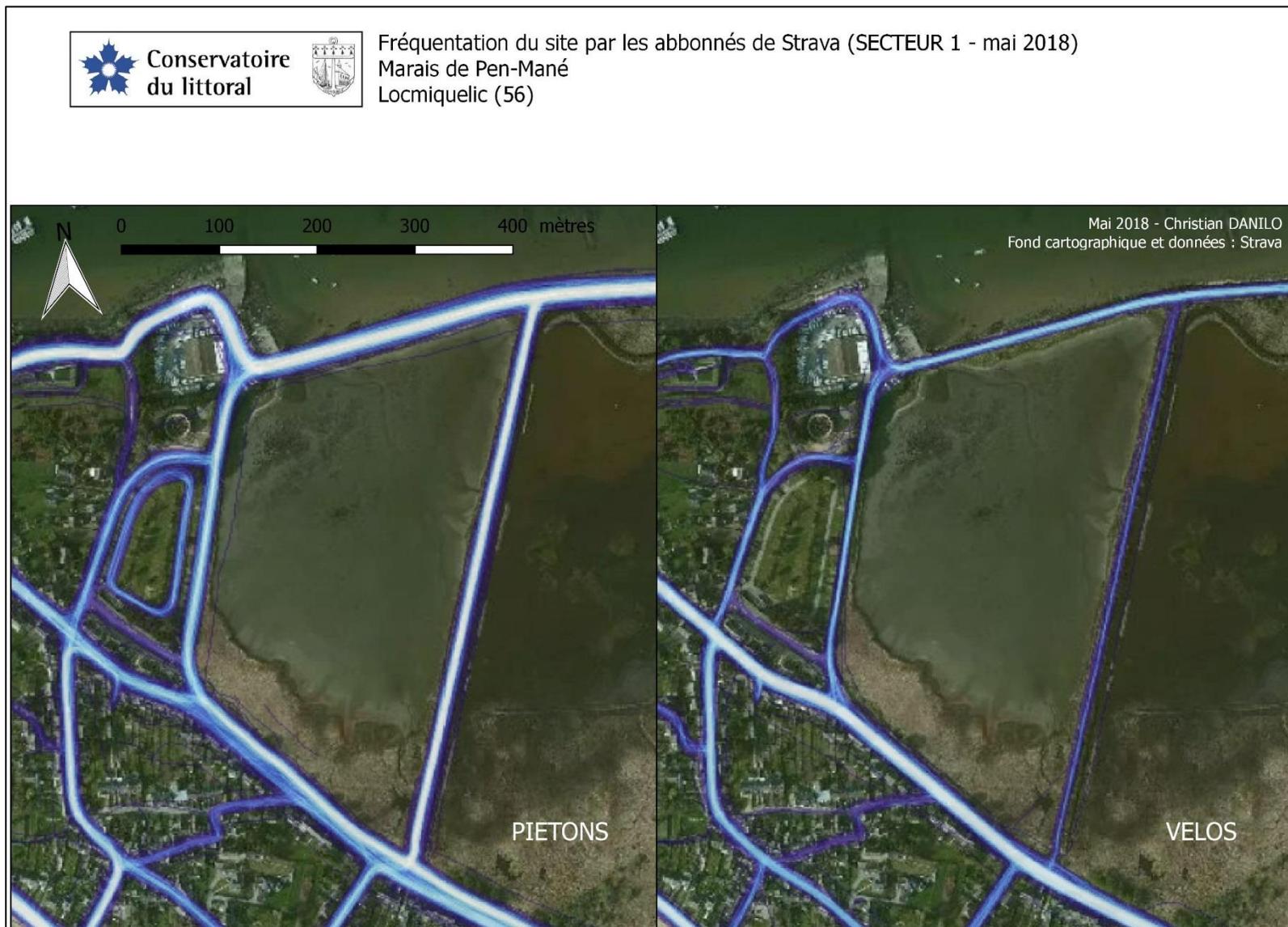
### 5.6 Carte de la fréquentation du site (utilisateurs de Strava) - PIETONS



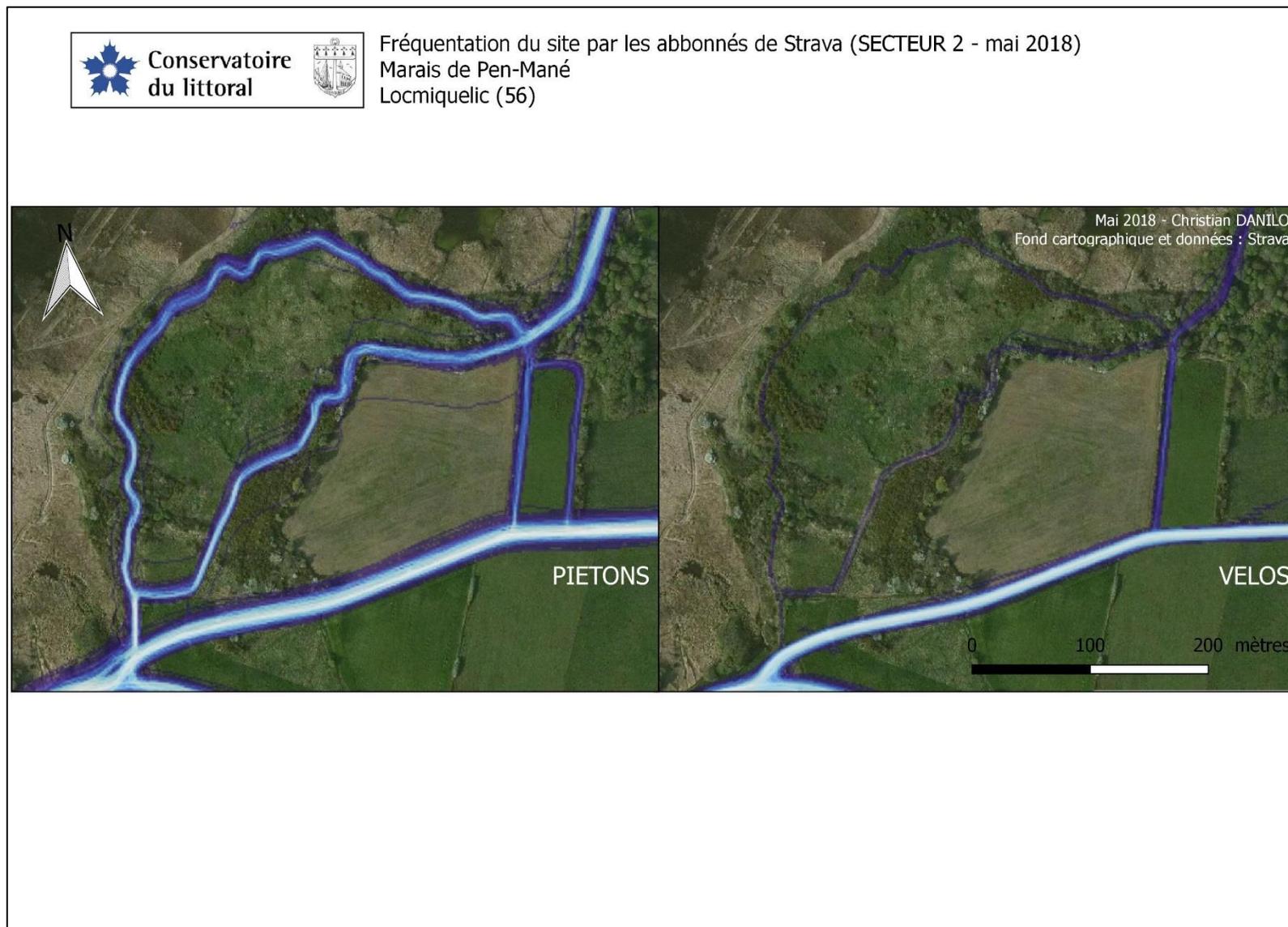
## 5.7 Carte de la fréquentation du site (utilisateurs de Strava) - VELOS



### 5.8 Carte de la fréquentation du site (utilisateurs de Strava) – SECTEUR 1



### 5.9 Carte de la fréquentation du site (utilisateurs de Strava) – SECTEUR 2



Crédit photo Christian DANILO

## 6.1 Travaux de gestion et d'entretien

### 6.1.1 Fauche de la roselière CNP



### 6.1.2 Restauration de berge CNP



### 6.1.3 Abattage des saules CNP



### 6.1.4 Rognage des souches de saules IZQUIERDO



## 6.2 Travaux de gestion aménagements

### 6.2.1 Plateforme d'observation accessible PMR







## 6.3 Divers

### 6.3.1 Visite du préfet et du sous-préfet

Crédit photo : Mairie de Locmiquelic



Cette quatrième année du plan de gestion a vu la seconde phase du projet de sentiers pédagogiques se mettre en place par la création d'une plateforme d'observation par le Chantier Nature et Patrimoine. Cette plateforme, accessible aux personnes à mobilité réduite est une phase importante du projet qui marque l'ouverture du site au public dans toute sa diversité.

Le partenariat du Conservatoire du littoral avec la Fondation du Patrimoine a permis de financer la fauche de la roselière pour 6 hectares par un prestataire. Sans cette aide, cette fauche n'aurait pu se faire.

Outre la réalisation de la passerelle, le Chantier Nature et Patrimoine a assuré les travaux gestion et d'entretien courant sur le site. Il est intervenu notamment sur un abatage important de saules permettant une reconquête de la roselière sur la saulaie, limitant l'extension de celle-dernière. Le rognage des souches des saules abattus a pu être réalisé par un prestataire grâce à un financement Natura 2000.

L'année 2018, cinquième et dernière année du plan de gestion verra la dernière phase du projet des sentiers pédagogique se réaliser avec la création de deux observatoires ornithologiques sur les nouveaux sentiers et la mise en place d'un mobilier d'interprétation et d'une signalétique sur l'ensemble des parcours.

Si nous voulons allier préservation des espaces naturels avec ouverture au public, nous nous devons maintenant de maîtriser les usages sur ces nouveaux sentiers.

L'année 2018 sera également la fin ce premier plan qui nous a permis d'orienter la gestion du site. Un bilan et une réflexion devront être menés afin de mettre en œuvre un nouveau plan d'action pour les 5 nouvelles années à venir.

2018 ce sera également la mise en œuvre d'un nouveau contrat Natura 2000 élément indispensable pour le financement de ce site.

De nouveaux défis attendent donc le marais de Pen-Mané. Un des plus important, offrir au public un accès à un espace de découverte de la nature presque au cœur de la ville.

Fait à Locmiquelic, le

LE GESTIONNAIRE (OU SON REPRESENTANT)

MADAME LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LOCMIQUELIC